

Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes



Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2010), *Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes*, Éditions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264096110-fr>

ISBN 978-92-64-09610-3 (imprimé)
ISBN 978-92-64-09611-0 (PDF)

Collection/Périodique :
ISSN 1993-6710 (imprimé)
ISSN 1993-6729 (en ligne)

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2010

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

AVANT-PROPOS

La récente crise de l'emploi a durement frappé les jeunes. Dans la zone OCDE, le taux de chômage des jeunes avoisine 20 % et devrait rester élevé bien après le début de la reprise économique. Faire face à la perte de son emploi alors que le marché du travail est atone – et que les offres d'emploi sont rares et que la compétition est intense entre demandeurs d'emploi – est difficile pour n'importe qui. Cependant, pour les jeunes travailleurs et plus particulièrement pour les plus défavorisés, l'impossibilité de trouver ou de conserver un premier emploi peut avoir des conséquences négatives à long terme sur leurs perspectives de carrière, susceptibles, selon certains experts, de les « stigmatiser ».

L'action publique doit se fixer comme priorité de réduire le niveau élevé du chômage des jeunes. Nous ne pouvons laisser la crise économique stigmatiser une génération entière. La plupart des pays de l'OCDE ont donc pris rapidement des mesures pour faire face à cette menace en augmentant les ressources allouées aux programmes ciblés sur les jeunes. Néanmoins, il est crucial de poursuivre cette action lorsque la reprise est amorcée, tout en octroyant les ressources nécessaires aux mesures présentant un bon rapport coût-efficacité. S'il est essentiel de renforcer la reprise de l'économie et notamment de s'assurer qu'elle est créatrice d'emplois, certaines mesures bien ciblées peuvent aider les jeunes au cours de leur transition de l'école à la vie active et au début de leur carrière.

Ainsi, les pouvoirs publics doivent s'efforcer d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les jeunes défavorisés, et ce dès la petite enfance, tout au long de la scolarité et en tant qu'adolescents et jeunes adultes sur le marché du travail. Il est donc désormais crucial de prendre des mesures destinées à encourager les jeunes à poursuivre leurs études jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme reconnu, à réinsérer dans le système scolaire les jeunes qui abandonnent leurs études et à tenter d'inciter les jeunes déscolarisés et inactifs à renouer avec l'apprentissage et le travail.

Il est également capital d'œuvrer pour que les jeunes chômeurs trouvent un emploi. Parmi les moyens d'action mis en œuvre dans ce domaine, j'aimerais insister sur les programmes d'apprentissage efficaces qui apportent de multiples bénéfices aux jeunes défavorisés, en facilitant le passage de l'école à la vie active au moment où de nombreux employeurs demeurent inquiets face à l'avenir et hésitent à embaucher.

Toutefois, les pouvoirs publics ne peuvent relever tous ces défis seuls et il importe de mettre en place des aides et des incitations coordonnées entre toutes les parties prenantes clés, notamment les employeurs, les syndicats, les ONG et, bien sûr, les jeunes eux-mêmes.

Voilà les principales recommandations pour l'action publique formulées par le présent rapport. Il s'agit du rapport final de l'examen thématique mené par l'OCDE sur les politiques destinées à faciliter le passage de l'école à la vie active et à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes. Au total, 16 pays de l'OCDE ont participé à cet examen, qui s'est déroulé sur quatre ans. Le rapport présente également les principales

mesures adoptées par les pays de l'OCDE au cours de la crise pour favoriser l'emploi des jeunes, en s'appuyant sur les conclusions du Forum à haut niveau sur l'emploi des jeunes tenu à Oslo les 20 et 21 septembre 2010. Ce Forum a marqué le point final du processus d'examen et a été organisé conjointement par le ministère du Travail de la Norvège et la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE.

Je suis sûr que ce rapport, qui contient une multitude d'informations sur les meilleures pratiques mises en œuvre dans ce domaine, constituera un outil précieux pour les pouvoirs publics et les autres parties prenantes en vue d'offrir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité à tous les jeunes, y compris à ceux qui sont souvent laissés pour compte.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par Anne Sonnet de la Division Analyse et Politiques de l'Emploi, Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, avec le concours de Glenda Quintini et Thomas Manfredi (respectivement, économiste et statisticien dans la même division).

Il s'agit du rapport final de l'examen thématique sur les politiques pour faciliter la transition de l'école à l'emploi et pour améliorer les perspectives de carrière des jeunes. Cet examen a été mené sous la supervision de Martine Durand, John Martin et Stefano Scarpetta dans la Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales.

D'autres personnes du Secrétariat de l'OCDE (ou qui l'étaient à l'époque) ont contribué aux différents rapports nationaux : Chang-Hun Han, Sylvie Cimper, Clarisse Legendre, Marlène Mohier, Marie-Line Noonan, Sophie O'Gorman, Catherine Saget, Louise Schets, Raymond Torres et Vincent Vandenberghe.

Une contribution essentielle a été apportée par de nombreux fonctionnaires nationaux qui ont fourni des réponses aux différents questionnaires ou qui ont aidé à organiser les missions d'information et les séminaires associés à chaque étude par pays qui alimente ce rapport.

Le Secrétariat de l'OCDE souhaite remercier Mme Hanne Bjurstrøm, ministre du Travail de Norvège, pour son implication dans le Forum à haut niveau sur les jeunes ainsi que les fonctionnaires norvégiens qui ont participé activement dans la préparation de ce Forum, et en particulier Ola Ribe et Finn Ola Jølstad du ministère du Travail.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	10
Résumé	13
Introduction	23
Chapitre 1. Comment s'en sortent les jeunes dans la crise de l'emploi ?	25
A. Tendances du chômage et de l'emploi des jeunes	26
B. Principaux facteurs en jeu.....	33
Notes	36
Chapitre 2. Les enjeux pour l'emploi des jeunes	39
A. L'ampleur du défi démographique	40
B. Diversité des résultats des jeunes sur le marché du travail d'un pays à l'autre	43
C. Vers un tableau de bord des marchés du travail des jeunes	51
Notes	56
Chapitre 3. Parcours et obstacles pour certains jeunes au cours de leur transition de l'école à l'emploi	57
A. Indicateurs agrégés	58
B. Des parcours multiples	67
Notes	74
Chapitre 4. Améliorer l'enseignement et la formation pour permettre une meilleure insertion professionnelle	77
A. Principaux défis de la formation initiale et de la formation en cours d'emploi.....	78
B. S'assurer que les jeunes quittent l'école en disposant des compétences nécessaires sur le marché du travail.....	91
Notes	105
Chapitre 5. Surmonter les obstacles à l'emploi des jeunes	107
A. Principaux obstacles et possibilités sur le front de la demande de main-d'œuvre	108
B. S'attaquer aux obstacles à l'emploi des jeunes sur le front de la demande.....	125
Notes.....	131
Chapitre 6. Empêcher un impact durable de la crise de l'emploi sur les jeunes	133
A. Aider les jeunes à faire face à la crise de l'emploi	134
B. Mesures qui marchent pour les jeunes	137
C. Empêcher que la génération qui sort actuellement de l'école ne soit stigmatisée	140

D. Garantir aux jeunes travailleurs un filet de sécurité, des filières de formation et des profils de carrière.....	146
E. Accroître l'efficacité des mesures actives du marché du travail pour les jeunes les moins aptes à l'emploi et renforcer la protection sociale des jeunes les plus démunis....	149
Notes	155

Chapitre 7. Remarques finales sur la mise en œuvre des politiques pour les jeunes.....

A. Élargir les possibilités et développer les aptitudes dans la conjoncture économique actuelle	158
B. Sur le long terme : démarrer tôt la lutte contre les handicaps sociaux et réévaluer la situation régulièrement	161
C. La vision coordonnée : faire participer tous les acteurs	164
Notes	166

Bibliographie.....

Tableaux

1.1. Effet du taux de chômage en vigueur lors de l'entrée sur le marché du travail sur les revenus futurs, hommes, années 90	36
2.1. Indicateurs clés pour les jeunes âgés de 15-24 ans, 1999 et 2009.....	52
5.1. Salaire minimum (SM) des adultes et des jeunes dans les pays de l'OCDE, 2008....	112
5.2. Coin fiscal sur les salaires dans les pays de l'OCDE, cotisations patronales incluses, en 2000 et en 2009.....	114

Graphiques

1.1. Indicateurs du marché du travail pour les jeunes, 1985-2009	27
1.2. Disparités des taux de chômage des jeunes entre hommes et femmes, dans la zone OCDE, en Europe, aux États-Unis et au Japon, 1985-2009	28
1.3. L'emploi des jeunes a été durement touché par la crise, pays de l'OCDE, 2008-09 ...	29
1.4. Le taux de chômage a plus augmenté pour les jeunes que pour les adultes	30
1.5. Le taux de chômage des jeunes a augmenté avec la crise dans les pays de l'OCDE...	31
1.6. Le taux de chômage des jeunes est souvent proche ou au-delà du record	31
1.7. Le taux de chômage des jeunes devrait rester élevé en 2011	32
1.8. Dans les pays de l'OCDE, le chômage des jeunes est plus sensible au cycle économique que celui des adultes	33
2.1. Recul des jeunes dans la population en âge de travailler, pays de l'OCDE, 1975-2025	40
2.2. Les indicateurs du chômage et de l'emploi des jeunes varient d'un pays à l'autre, 2009.....	44
2.3. Le risque de chômage chez les jeunes est beaucoup plus élevé que chez les adultes, 2009.....	44
2.4. Jeunes NEET risquant de perdre le contact avec le marché du travail, pays de l'OCDE, 2008	46
2.5. Le nombre de NEET de 15 à 24 ans a progressé durant la crise	47
2.6. Disparités sur le plan de l'emploi et du chômage chez les jeunes en fonction du statut sociodémographique, pays de l'OCDE, 2009.....	48

2.7.	Disparité des jeunes NEET en fonction du statut sociodémographique, pays de l'OCDE, 2008	50
3.1.	Quitter l'école et associer études et travail, pays de l'OCDE, 2008	60
3.2.	Étudiants à temps plein versus autres activités (étudiants qui travaillent, actifs occupés, NEET) selon l'âge, jeunes de 15 et 29 ans, quatre groupes de pays de l'OCDE, 2008.....	61
3.3.	Emploi à plein temps, emploi à durée indéterminée et inactivité cinq ans après la fin des études, en fonction du sexe, dans certains pays de l'OCDE, 2008	63
3.4.	Situation au regard de l'emploi cinq ans après la fin des études, en fonction du sexe, en Espagne et aux Pays-Bas, 2008	64
3.5.	Nombre attendu d'années d'activité professionnelle durant les cinq années qui suivent la fin des études en fonction du niveau d'instruction, dans certains pays de l'OCDE, 2008.....	66
3.6.	Nombre attendu d'années passées dans l'emploi à durée indéterminée durant les cinq années suivant la fin des études, dans certains pays de l'OCDE, 2008	67
3.7.	Principaux parcours de l'école à l'emploi pour les étudiants de l'enseignement secondaire en Europe et aux États-Unis	70
3.8.	Jeunes laissés pour compte : NEET âgés de 15 à 29 ans non diplômés du deuxième cycle du secondaire, dans certains pays de l'OCDE, 1995 et 2005	72
3.9.	Jeunes travailleurs de 15 à 29 ans exerçant un emploi temporaire en 2005 et en mal d'insertion deux ans plus tard, pays européens, 2005-07	73
3.10.	Taille estimée du groupe à risque : les jeunes laissés pour compte et en mal d'insertion après avoir occupé un emploi temporaire, pays européens, 2005-07.....	73
4.1.	Différence estimée des résultats entre les élèves de la filière professionnelle et ceux de la filière générale pour les jeunes âgés de 15 ans, dans certains pays de l'OCDE, 2006.....	80
4.2.	Différence de résultats en mathématiques entre les jeunes nationaux et les jeunes immigrants de première et de deuxième génération âgés de 15 ans, dans certains pays de l'OCDE, 2006.....	81
4.3.	Jeunes de 20 à 24 ans en décrochage scolaire, dans certains pays de l'OCDE, 2008.....	82
4.4.	Risque de chômage chez les jeunes peu qualifiés par rapport aux jeunes hautement qualifiés, pays de l'OCDE, 2008	83
4.5.	Taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE, 2008.....	84
4.6.	Associer études et travail dans les pays de l'OCDE, par classe d'âge, 2008	86
4.7.	Fréquence des études et des formations liées à l'emploi chez les travailleurs par classe d'âge, dans certains pays de l'OCDE, 2003	90
5.1.	Où travaillent les jeunes aujourd'hui ?.....	109
5.2.	Salaire minimum : écart entre jeunes et adultes, 2008	113
5.3.	Coût de main-d'œuvre pour un travailleur à plein temps percevant le salaire minimum dans certains pays de l'OCDE, 2006	115
5.4.	Rigueur de la protection de l'emploi et ses trois principales composantes, pays de l'OCDE, 2008	116
5.5.	Durée de la période d'essai dans certains pays de l'OCDE, 2008	117
5.6.	La précarité des emplois occupés par les jeunes a augmenté dans la plupart des pays en 2009 par rapport à 1999	118
5.7.	Évolution de l'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans, par type d'emploi, dans certains pays de l'OCDE, 2008-09	119

5.8.	Stabilisation des jeunes dans l'emploi : impact du chômage et effet de tremplin de l'emploi temporaire	121
5.9.	Incidence du travail indépendant non agricole parmi les jeunes actifs occupés dans certains pays européens, 2008.....	124
6.1.	Jeunes de 15-24 ans participant à des programmes actifs du marché du travail, Europe, 2008	135
6.2.	Chômage de longue durée chez les jeunes, pays de l'OCDE, 1999 et 2009	141
6.3.	Augmentation de la durée du chômage des jeunes de 15-24 ans, pays de l'OCDE, 2008-09.....	142
6.4.	Évolution du chômage, du chômage enregistré et de la couverture des allocations de chômage des jeunes, 2008-09	142
6.5.	Taux de remplacement moyens nets des prestations de chômage, pays de l'OCDE, 2008	148

ABRÉVIATIONS

BIT	Bureau international du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITP	Classification internationale type des professions
EAJE	Éducation et accueil des jeunes enfants
EFP	Enseignement et formation professionnels
EFT-UE	Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne
ELCA	Enquête sur la littérature et les compétences des adultes
EU-SILC	Enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (<i>European Union Survey on Income and Living Conditions</i>)
HILDA	<i>Household, Income and Labour Dynamics in Australia Survey</i>
NEET	Ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (<i>neither in employment, nor in education or training</i>)
NLSY	<i>National Longitudinal Survey of Youth</i>
PAMT	Programme actif du marché du travail
PCM	Panel communautaire des ménages
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
SM	Salaires minimum
SPE	Service public de l'emploi

RÉSUMÉ

On observe d'importantes améliorations sur le marché du travail des jeunes avant la crise...

Au cours des dix années qui ont précédé la récession économique mondiale de 2008-09, les conditions se sont sensiblement améliorées sur le marché du travail des jeunes, comme en témoigne la baisse du taux de chômage moyen des jeunes dans les pays de l'OCDE de 16 % au milieu des années 90 à 14 % au milieu des années 2000. Cette baisse masque toutefois des écarts importants entre les pays : l'Australie, le Canada, le Danemark, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas affichent les meilleurs résultats parmi les 16 pays de l'OCDE qui ont participé à l'examen thématique *Des emplois pour les jeunes*. Ces pays se distinguent par un marché du travail particulièrement dynamique pour les jeunes, caractérisé par des taux d'emploi supérieurs à la moyenne et une très faible incidence du chômage de longue durée.

...mais les problèmes d'insertion sur le marché du travail persistent pour certains jeunes défavorisés.

Même si le chômage des jeunes a reculé avant la récente récession, tout n'était pas rose pour les jeunes sur le marché du travail. Dans la plupart des pays, seule une fraction des jeunes s'installe durablement dans l'emploi juste après avoir quitté l'école. Nombreux sont ceux qui connaissent une transition plus chaotique et plus longue de l'école à l'emploi. Le présent rapport identifie deux groupes qui rencontrent des problèmes particuliers pour trouver un emploi stable après la fin de leurs études. Le premier groupe (« les jeunes laissés pour compte »), présent dans tous les pays de l'OCDE, cumule plusieurs handicaps : ces jeunes sont souvent sans diplômes, ils sont issus de l'immigration ou d'une minorité et/ou ils résident dans des zones défavorisées/rurales/isolées. La taille de ce groupe peut être évaluée à partir du nombre des jeunes de 15/16-29 ans qui ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés ni en formation (NEET ou *neither in employment, nor in education or training*) et qui n'ont pas achevé le deuxième cycle du secondaire. En 2005, le groupe des « laissés pour compte » représentait en moyenne dans la zone OCDE 11 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ayant quitté le système scolaire.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Le deuxième groupe (les « débutants en mal d'insertion ») se heurte à des obstacles importants pour trouver un emploi stable. Bien qu'ils soient souvent diplômés, ces jeunes alternent fréquemment entre emplois temporaires, chômage et/ou inactivité, et ce même dans les périodes de croissance économique soutenue. Par exemple, en Europe en 2005-07, 8 % en moyenne des jeunes de 15-29 ans ayant quitté le système scolaire et trouvé un emploi temporaire n'étaient pas parvenus à décrocher un emploi stable deux ans après. Au total, on peut en déduire que, bien avant la crise, au moins un jeune sur cinq (voire bien plus dans certains pays) risquait d'être confronté à des perspectives d'emploi limitées.

La crise mondiale a durement frappé les jeunes...

La crise économique mondiale a durement frappé les jeunes. Entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2010, le taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a augmenté de près de 6 point de pourcentage, ce qui est plus du double des adultes (2.5 points de pourcentage). Seule l'Allemagne a connu une légère baisse de son taux de chômage des jeunes qui était déjà faible, tandis que la plus forte progression a été observée en Espagne, suivie par l'Irlande, la République slovaque, la Grèce et l'Islande.

Par conséquent, le taux de chômage des jeunes dépasse désormais 25 % dans sept pays de l'OCDE (Finlande, Irlande, Italie, Suède, Grèce, République slovaque et Espagne). C'est l'Espagne qui affiche le taux le plus élevé, avec plus de 40 % des jeunes actifs actuellement sans emploi. À l'inverse, le taux de chômage des jeunes reste inférieur à 10 % dans huit pays (Autriche, Allemagne, Corée, Japon, Norvège, Mexique, Pays-Bas et Suisse)*.

Mi-2010, les taux de chômage des jeunes atteints mi-2010 se situent au niveau des records enregistrés au cours des 25 dernières années. En moyenne, c'est bien le record pour les pays de l'OCDE et de l'Union européenne avec respectivement 19 % et 22 %, ainsi que pour sept pays (Japon, États-Unis, Portugal, Islande, Hongrie, Irlande et Suède). Par contre, neuf pays (Pays-Bas, Corée, Allemagne, Australie, Turquie, France, Pologne, Italie et la République slovaque) ont déjà connu un taux de chômage des jeunes plus élevé entre 1985 et 2009.

...et les perspectives à court terme pour de nombreux jeunes, y compris les plus qualifiés, sont relativement sombres.

Le taux de chômage des jeunes devrait rester élevé et atteindre 20 % en moyenne dans les pays de l'OCDE en 2011. En fait, la reprise en cours est trop modeste pour offrir des possibilités d'emplois suffisantes aux nombreux jeunes actuellement au chômage. Une proportion importante et croissante de jeunes, y compris ceux qui auraient eu de bons résultats dans un contexte favorable, est exposée au risque de chômage prolongé, ce qui pourrait avoir des conséquences stigmatisantes pour leur carrière.

*. Cependant, au Mexique comme dans d'autres pays de l'OCDE aux revenus moins élevés, le chômage des jeunes est plus fidèlement reflété par la proportion de jeunes ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET), qui s'établissait en 2009 à 22 % au Mexique contre 11 % en moyenne dans la zone OCDE.

Pendant la crise, les pays ont considérablement augmenté les fonds publics destinés aux programmes pour l'emploi des jeunes...

Les différences dans l'évolution du chômage des jeunes au cours de la crise mondiale et dans les premières phases de la reprise dépendent en grande partie de l'ampleur du recul de la production dans les différents pays, mais aussi de l'orientation de la politique de l'emploi, du contexte institutionnel et des mesures à court terme prises pour aider les jeunes à traverser cette période difficile. En dépit de différences marquées entre les pays de l'OCDE, on peut déjà tirer plusieurs leçons d'ordre général :

Dans de nombreux pays, une intervention rapide et ciblée permet d'éviter la constitution d'un groupe important de jeunes exposés au risque de chômage ou d'inactivité de longue durée

En novembre 2009, le Danemark a pris des mesures d'activation rapides, intensives et ciblées en faveur de différentes catégories de jeunes. En République slovaque, les jeunes qui quittent le système scolaire et souhaitent exercer une activité indépendante bénéficient d'une aide dès qu'ils s'inscrivent auprès du service public de l'emploi (SPE) et n'ont plus à chercher du travail pendant une période déterminée avant de pouvoir prétendre à une aide.

Toutefois, il est indispensable d'élaborer des programmes qui concernent le groupe des NEET qui n'ont que peu de contacts, voire aucun, avec le SPE. Le renforcement de la coopération opéré en Angleterre en 2009 entre les services *Connexions*, responsables de l'orientation et du soutien pour l'ensemble des jeunes de 13 à 19 ans, et *Jobcentre Plus*, l'agence publique pour l'emploi en charge des demandeurs d'emploi de plus de 18 ans, permet à certains jeunes en difficulté de moins de 20 ans de ne pas perdre contact avec le marché du travail. En Belgique, l'accès dès les premières semaines du chômage à une aide adaptée à la recherche d'emploi pour les jeunes évalués comme prêts à travailler a été renforcé en Flandre, tandis que le programme *Job Tonic* en Wallonie a récemment été étendu pour couvrir davantage de jeunes demandeurs d'emploi. En 2010, les autorités coréennes ont lancé un programme de renforcement des capacités destiné aux jeunes, visant à restaurer la confiance des jeunes vulnérables sur le plan psychologique, avec une période de suivi sur six mois destinée à garantir un emploi et des services de l'emploi durables aux participants.

Le passage d'une stratégie prônant le « travail d'abord » à une stratégie privilégiant « l'apprentissage/la formation d'abord » permet d'améliorer l'employabilité des jeunes qui ont le plus de mal à trouver un emploi

Ce changement de stratégie est mis en évidence dans le « Pacte australien », dont l'objectif est de promouvoir l'éducation et la formation des jeunes et des les accompagner pour affronter les difficultés sur le marché du travail du fait de la crise. Ce Pacte, mis en place en avril 2009 entre tous les États et territoires et les jeunes Australiens, est particulièrement approprié en période de ralentissement économique, lorsque le coût d'opportunité du temps passé en formation est moins élevé. S'il est important d'inclure une période en entreprise dans les programmes de formation, des emplois au sein du secteur public peuvent également aider les jeunes défavorisés à acquérir des compétences transférables au secteur privé, à condition d'être temporaires et bien conçus.

Il faut renforcer le filet de sécurité et les trajectoires vers l'emploi et la formation des jeunes demandeurs d'emploi et des jeunes travailleurs

Depuis le début de la crise, la moitié des pays de l'OCDE ont pris des mesures provisoires pour étendre la couverture des allocations de chômage, ce qui devrait bénéficier plus particulièrement aux jeunes chômeurs. Néanmoins, toute extension des allocations de chômage devrait être subordonnée à la recherche active d'un emploi par les jeunes chômeurs. Dans de nombreux pays, les apprentis qui perdent leur place bénéficient d'une aide pour terminer leur formation et obtenir une qualification. La France a ainsi consenti d'importants efforts pour placer les apprentis peu qualifiés en entreprise.

Il convient de conjuguer éligibilité à l'aide sociale pour les jeunes présentant un risque élevé de marginalisation et stratégies fondées sur les « engagements réciproques »

Pour renouer un lien avec les jeunes qui présentent un risque de marginalisation, il convient de doser efficacement les « carottes » (compléments de revenu et politiques actives du marché du travail) et les « bâtons » (obligation de recherche active d'emploi et/ou de prendre des mesures pour améliorer l'employabilité, avec la menace de réductions modérées des allocations). Les Pays-Bas illustrent parfaitement cette tendance : les autorités locales sont *obligées* de proposer aux jeunes âgés de 18 à 27 ans qui demandent l'aide sociale un travail, une formation ou une formation en alternance. De son côté, le jeune ne peut rester inactif s'il souhaite pouvoir percevoir une allocation.

...mais la montée du chômage de longue durée auprès des jeunes dans certains pays est préoccupante.

De nombreux pays de l'OCDE ont renforcé leurs mesures jeunes en réponse à la crise. Néanmoins, l'incidence croissante des périodes de chômage de plus de six mois chez les jeunes dans de nombreux pays de l'OCDE en 2009 par rapport à 2008 est préoccupante. Cette progression a atteint plus de 5 points de pourcentage dans sept pays de l'OCDE (Italie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis, Islande, Irlande et Espagne).

Au fur et à mesure que la reprise s'accélère, il faut adapter l'orientation de la politique en faveur des jeunes, afin de veiller à ce que la reprise soit créatrice d'emplois.

À terme, les pouvoirs publics devraient être confrontés à des choix difficiles pour veiller à ce que la reprise soit riche en emplois, sur fond de redressement économique fragile et de pressions budgétaires croissantes. L'accent mis actuellement dans un nombre croissant de pays de l'OCDE sur l'assainissement des finances publiques représente un véritable défi et impose des politiques mieux conçues et mieux ciblées dans les domaines du marché du travail, de l'éducation et de la formation.

Lorsque la reprise sera plus solide, il sera essentiel de réduire l'ampleur des dispositifs publics de chômage partiel. Si ces dispositifs ont joué un rôle déterminant dans la protection de l'emploi pendant la crise dans plusieurs pays, dans la plupart des cas, leur impact a été en grande partie limité aux travailleurs *en contrat à durée indéterminée*, ce

qui a contribué à accentuer la segmentation du marché du travail entre les travailleurs réguliers et les travailleurs *temporaires* ou à *temps partiel*, qui sont souvent jeunes. Avec la reprise, ces dispositifs pourraient faire obstacle à la redistribution nécessaire de la main-d'œuvre, notamment s'ils préservent certains emplois qui n'auraient pas été maintenus en l'absence d'aide, et s'ils freinent les embauches, particulièrement des jeunes.

L'un des messages principaux du présent rapport consiste à exhorter les pouvoirs publics à poursuivre la mise en œuvre de mesures performantes en faveur des jeunes au stade initial de la reprise. Dans tous les pays de l'OCDE, la priorité de l'action publique doit rester axée sur la réussite de la transition de l'école à l'emploi et sur l'amélioration des perspectives à long terme de tous les jeunes sur le marché du travail. Toutefois, des efforts particuliers doivent être consacrés aux jeunes qui rencontrent des difficultés importantes pour trouver un emploi stable après la fin de leurs études. Si ces jeunes ne reçoivent pas l'aide dont ils ont besoin, on risque d'augmenter durablement le noyau dur des jeunes laissés pour compte, qui pourraient rester durablement stigmatisés en termes de perspectives d'emploi et de revenus.

Pour aller de l'avant, il est nécessaire de s'attaquer à plusieurs problèmes structurels.

La récession récente a une fois de plus mis en évidence les problèmes structurels sous-jacents du marché du travail des jeunes, qui tendent à être masqués en période de prospérité économique. Dans de nombreux pays, des mesures s'imposent dans plusieurs domaines, comme l'éducation, la formation, l'emploi et la politique sociale, afin de s'assurer que les jeunes soient en mesure de travailler dès que la reprise sera solidement amorcée. L'examen *Des emplois pour les jeunes* de l'OCDE a identifié plusieurs objectifs clés sur le front de la politique structurelle.

Veiller à ce que les jeunes quittent le système scolaire avec un diplôme reconnu

La crise a montré que l'un des principaux problèmes structurels du marché du travail des jeunes est lié à l'éducation et à la formation : certains jeunes quittent en effet le système scolaire pour entrer sur le marché du travail sans qualification reconnue et, partant, sans avoir acquis les compétences requises pour progresser sur le marché du travail.

Les initiatives destinées à encourager les jeunes à poursuivre leurs études s'avèrent efficaces pour garantir un niveau de compétences minimum à la sortie du système scolaire du moment qu'elles s'accompagnent de mesures visant à diversifier les choix éducatifs, notamment *via* l'apprentissage. Il est possible de prolonger la scolarité de différentes manières : certains pays ont ainsi reculé l'âge de fin de scolarité obligatoire qui est en général de 16 ans. C'est le cas des Pays-Bas où, depuis 2007, une loi oblige les jeunes âgés de 18 ans qui ne sont pas titulaires d'un diplôme en deux ans du deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel à suivre un programme de formation en alternance. En Angleterre également, la Loi de 2008 sur l'éducation et les compétences impose aux jeunes de suivre un enseignement ou une formation jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à ce qu'ils aient terminé le deuxième cycle du secondaire. Ces réformes entreront progressivement en vigueur, les jeunes devant participer à ces programmes jusqu'à ce qu'ils aient 17 ans à compter de 2013 et 18 ans à compter de 2015.

Plusieurs pays ont adopté des mesures innovantes et encourageantes pour lutter contre le décrochage scolaire et aider les étudiants et les diplômés de l'enseignement supérieur à être mieux préparés pour s'engager sur le marché du travail. Par exemple, dans sa Loi de finances 2010-11, le Canada a prévu des fonds pour aider les jeunes autochtones en leur garantissant un meilleur enseignement primaire et secondaire, afin de les préparer à poursuivre des études au-delà du secondaire. Au Japon, le nombre d'assistants du SPE chargés de l'emploi des diplômés du secondaire ou du supérieur a été doublé en 2009. Ces assistants se rendent dans les établissements scolaires et les entreprises pour apporter leur concours aux étudiants en passe d'être diplômés qui n'ont pas encore reçu d'offre d'emploi formelle.

Un faible taux de décrochage scolaire ne suffit pas à garantir un faible niveau de chômage des jeunes. Les exemples de la Pologne et de la République slovaque sont instructifs à cet égard. Dans les deux pays, la proportion de jeunes en décrochage scolaire parmi la totalité des jeunes de 20 à 24 ans figure parmi les plus faibles des pays de l'OCDE, alors que plus d'un jeune sur quatre est sans emploi. Au lieu d'être lié à un taux élevé de décrochage scolaire, le niveau élevé du chômage des jeunes dans ces deux pays tient en partie à un problème d'inadéquation des compétences entre les programmes enseignés dans les établissements secondaires professionnels qui débouchent sur des diplômes obsolètes et les exigences du marché du travail. En Pologne, l'amendement de la Loi sur la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail en vigueur depuis février 2009 a renforcé les incitations financières pour les jeunes chômeurs qui entreprennent une nouvelle formation. En République slovaque, les mesures adoptées pour les écoles régionales visent à améliorer les connaissances et les aptitudes des élèves et à faire concorder l'enseignement et la formation professionnels avec les exigences du marché du travail.

Faciliter la transition de l'école à l'emploi

L'examen *Des emplois pour les jeunes* de l'OCDE présente les parcours les plus efficaces entre l'école et l'emploi qui existent dans les pays de l'OCDE. La transition est plus aisée dans les pays où l'*association des études et du travail* est fréquente (Allemagne, Autriche et Suisse, à savoir les « pays de l'apprentissage », ainsi que l'Australie, le Canada, les États-Unis la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les pays nordiques et le Royaume-Uni où de nombreux jeunes mènent leurs études tout en travaillant à temps partiel). Néanmoins, il convient d'encourager le travail des étudiants tant qu'il ne nuit pas aux études (c'est-à-dire qu'il ne doit pas représenter plus de 15-20 heures par semaine pendant l'année scolaire).

Il est également essentiel que l'expérience acquise dans le cadre des premiers emplois, même s'ils sont atypiques ou exercés pendant les études, soit utilisée comme tremplin pour la carrière professionnelle. Par exemple, en Corée, un établissement secondaire professionnel peut conclure un contrat avec une PME, aux termes duquel l'établissement s'engage à fournir aux élèves une formation adaptée aux besoins de la PME à condition qu'elle les recrute une fois diplômés.

L'examen souligne, en particulier, que la formation en apprentissage et les autres programmes de formation professionnelle en alternance peuvent servir de tremplin à l'insertion dans l'emploi, particulièrement pour les élèves du secondaire. Ces formations offrent en effet de multiples « dividendes » : transition sécurisée vers l'emploi pour l'apprenti (effet tremplin), baisse des coûts salariaux pour l'employeur (effet coût) et engagement de l'employeur vis-à-vis de la formation, qui aboutit à une qualification reconnue sur le marché du travail (effet compétences). Il y a également un effet revenu